

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, **Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier**, de la susdite Municipalité,

QU'UNE séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par le soussigné, pour être tenue à l'église, le jeudi 30 juillet 2026, à 17 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants à savoir :

1. Ouverture de la séance;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Avis de motion du projet de règlement n° 957 décrétant un emprunt de 485 000\$ pour l'acquisition d'un camion six (6) roues;
5. Adoption du projet de règlement n° 957 décrétant un emprunt de 485 000\$ pour l'acquisition d'un camion six (6) roues;
6. Avis de motion du projet de règlement n° 958 décrétant une dépense de 275 000\$ et un emprunt de 275 000\$ pour les travaux de gestion des eaux d'infiltration au sous-sol de l'église de Saint-Adolphe-d'Howard;
7. Adoption du projet de règlement n° 958 décrétant une dépense de 275 000\$ et un emprunt de 275 000\$ pour les travaux de gestion des eaux d'infiltration au sous-sol de l'église de Saint-Adolphe-d'Howard;
8. Octroi de contrat pour les travaux de gestion des eaux d'infiltration au sous-sol de l'église de Saint-Adolphe-d'Howard;
9. Octroi de contrat pour le cadre financier;
10. Octroi de contrat de services professionnels en ingénierie pour la réalisation d'un plan tel que construit (TQC) à l'exutoire du lac Bois-Franc;
11. Demande au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation - prolongation et nouveau délai;
12. Fin de la période de probation et terminaison d'emploi – Chargée de projet en communication;

13. Abrogation de la résolution 2026-07-234 Autorisation de remplacement du véhicule Mercedes Sprinter;
14. Autorisation de remplacement du véhicule Mercedes Sprinter;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 23^e jour de juillet 2026



Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 23 juillet 2026, à chacun des endroits suivants, soit : à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23^e jour de juillet 2026.



Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier